



Institution
**Notre-Dame
Saint-Jean**

LISTE DES FOURNITURES POUR LES ELEVES DE MOYENNE SECTION ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

- 1 rouleau de sopalin
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 gobelet en plastique dur marqué au nom de l'enfant (feutre indélébile)
- 1 carton à dessin 32*45 (récupérer celui utilisé en Petite Section)
- 1 grand sac cabas marqué au nom de l'enfant
- 1 rechange complet (slip, chaussettes, pantalon, pull...) qui restera accroché dans le sac de l'école au porte manteau de l'enfant

Les autres fournitures (papier, crayons, peinture...) sont prises en charge par l'Institution

POUR LA SIESTE

- 1 taie d'oreiller marquée au nom de l'enfant
- 1 oreiller (si besoin) marqué au nom de l'enfant
- le doudou et/ou sucette (si besoin)
- 1 paire de chaussons

POUR LA CANTINE

DANS UNE POCLETTE MARQUEE AU NOM DE L'ENFANT :

- 1 grande serviette de table avec « attaches faciles »
(elle sera redonnée aux parents le vendredi pour être nettoyée).

DANS UNE PETITE TROUSSE DE TOILETTE MARQUEE AU NOM DE L'ENFANT :

- 1 brosse à dents, 1 dentifrice
- 1 gobelet

Tous les vêtements devront être marqués au nom de l'enfant.